

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

Séance ordinaire du 28 Février 2012

Nombre de membres en exercice : 13

Membres présents : 10

Nombre de voix : 11

L'an deux mille douze le vingt-huit février, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Etaient présents : Pierre HEINE, Maire, Didier BRANZI, Sylvain PRATI, Bernard WEITTEN, adjoints, Bernard HEINE, Fabien KILLIAN, Thierry LEGER, Valérie LLORENS, Laurent RIEFFEL, Sandrine MELCHIOR.

Absents excusés :

Carole BOLLARO qui a donné procuration à Didier BRANZI.

Dominique LEBRUN qui a donné procuration à Pierre HEINE.

Isabelle LEMOINE qui a donné procuration à Valérie LLORENS.

Le procès-verbal de la séance dernière est lu et adopté.

POINT 1

Compte administratif M49.

Le maire quitte la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à 11 voix pour, le compte administratif de l'assainissement exercice 2011, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
78 874,62 €	213 404,92 €	419 628,72 €	418 578,97 €
134 530,30 €		- 1 049,75 €	

POINT 2

Compte administratif M14.

Le maire a quitté la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à 11 voix pour, le compte administratif de la commune exercice 2011, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
691 818,13 €	934 247,65 €	682 269,46 €	683 361,84 €
242 429,52 €		1 092,38 €	

POINT 3

Compte administratif lotissement « Les Coquelicots 2 ».

Le maire a quitté la salle du Conseil.

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Didier BRANZI, 1^{er} adjoint, après en avoir délibéré, approuve à 11 voix pour, le compte administratif du « Lotissement communal « Les Coquelicots 2 exercice 2011, qui s'établit comme suit :

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
142 800,00 €	142 800,04 €	142 800,00 €	0 €
0,04 €		- 142 800,00 €	

Nombre de membres en exercice : 13
Membres présents : 10
Nombre de voix : 13
La maire a regagné la salle de séance.

POINT 4

Compte de gestion 2011 : assainissement – commune - Lotissement « Coquelicots 2 »

Le Maire regagne la salle du Conseil.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les comptes de gestion : Assainissement – Commune de l'exercice 2011, Coquelicots 2, dressés par le Trésorier Municipal de Metzervisse, ceux-ci étant identiques aux comptes administratifs correspondants.

POINT 5

Affectation de résultat de fonctionnement 2011 - assainissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de : **134 530,30 €**

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

Section de fonctionnement :

- Résultat de la section : 134 530,30 €
- Affectation du résultat à l'investissement (compte 1068) : 57 387,96 €
- Résultat antérieur reporté : 57 387,96 €

Section d'investissement :

- Résultat de la section : - 1 049,75 €
- Résultat antérieur reporté : - 177 435,35 €
 - o Résultat cumulé de la section de fonctionnement : 134 530,30 €
 - o Résultat cumulé de la section d'investissement : - 178 485,10 €
 - o Restes à réaliser : 0 €
 - o Besoin de financement : 178 485 €
- ⇒ Affectation aux recettes d'investissement du BP 2012 (compte 1068) : 134 530 €
- ⇒ Déficit reporté aux dépenses d'investissement du BP 2012 : 178 485 €

POINT 6

Affectation de résultat de fonctionnement 2011 - commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de : **159 631,37 €**

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

Section de fonctionnement :

- Résultat de la section : 242 429,52 €
- Affectation du résultat à l'investissement (compte 1068): 23 278,00 €
- Résultat antérieur reporté : 263 189,59 €
-

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

Section d'investissement :

- Résultat de la section : 1 092,38 €
- Résultat antérieur reporté : - 33 890,00 €
 - o Résultat cumulé de la section de fonctionnement : 482 341,11 €
 - o Résultat cumulé de la section d'investissement : - 32 797,62 €
 - o Restes à réaliser : + 24 090 €
 - o Besoin de financement : 8 707 €
- ⇒ Affectation aux recettes d'investissement du BP 2012 (compte 1068) : 8 707 €
- ⇒ Le solde excédent reporté aux recettes de fonctionnement du BP 2012 : 473 633 €
- ⇒ Déficit reporté aux dépenses d'investissement du BP 2012 : 32 797 €

POINT 7

Affectation du résultat de fonctionnement 2011, Budget « Les Coquelicots 2 »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 0,04 €.

Décide, à l'unanimité des membres présents, d'affecter le résultat comme suit :

Section de fonctionnement :

- Résultat de la section : 0,04 €
- Résultat antérieur reporté : 0 €

Section d'investissement :

- Résultat de la section : - 142 800,00 €
- Résultat antérieur reporté : 0 €
 - o Résultat cumulé de la section de fonctionnement : 0,04 €
 - o Résultat cumulé de la section d'investissement : - 142 800 €
 - o Restes à réaliser : 0 €
 - o Besoin de financement : 142 800 €
- ⇒ Déficit reporté aux dépenses d'investissement du BP 2012 : 142 800 €

POINT 8

Budget M49

Après présentation du budget primitif du service Assainissement de l'exercice 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
011	Charges à caractère général	6 000	70	Produits des services	80 000
65	Charges de gestion courante	60 000	75	Autres produits	51 000
66	Charges financières	9 000			
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	21 154	77	Produits exceptionnels	7 786
23	Virement investissement	42 632			
	TOTAL	138 786		TOTAL	138 786

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
16	Emprunts et dettes	10 301	13	Subventions d'investissement	325 400
12	Travaux mise aux normes réseau	488 000	16	Emprunts et dettes	29 857
			10	Dotations et réserves	265 530
001	Déficit reporté	178 485	040	Opér. d'ordre de transfert sect.	21 153
1391	Amortissement	7 786	021	Virmt section fonctionnement	42 632
	TOTAL	684 572		TOTAL	684 572

POINT 9
Budget M14

Après présentation du budget primitif de la commune de l'exercice 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
011	Charges à caractère général	238 050	013	Charge de Personnel	7 000
012	Charges de personnel	366 700	70	Produits des services	83 000
65	Charges de gestion courante	122 920	73	Impôts et taxes	487 789
66	Charges financières	44 000	74	Dotations	317 800
67	Charges exceptionnelles	100	75	Autres produits	33 500
014	Atténuations de produits	60 000			
022	Dépenses imprévues	25 000	77	Produits exceptionnels	18 000
023	Virement à l'investissement	563 952	002	Excédent reporté	473 633
	TOTAL	1 420 722		TOTAL	1 420 722

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
16	Emprunts et dettes	85 208	10	Dotations et réserves	298 707
20	Immobilisations incorporelles	24 000	13	Subventions d'investissement	584 000
21	Immobilisations corporelles	376 300	16	Emprunts et dettes	179 776
23	Immobilisations en cours	40 000			
15	Aménagement village	30 000			
25	Agrandissement trésorerie	10 000			
30	Aménagement route de Kédange	10 000			
31	Extension écoles & périscolaire	800 000	021	Virmt section fonctionnement	563 952
32	Maison de Santé Pluridisci.	315 000			
				<i>Produit de Cession</i>	96 870
001	Déficit reporté	32 797			
	TOTAL	1 723 305		TOTAL	1 723 305

Nombre de membres en exercice : 13
Membres présents : 11
Nombre de voix : 13
Carole BOLLARO rejoint le conseil municipal.

POINT 10

Budget primitif complémentaire 2012 – Lotissement « Les Coquelicots II »

Après présentation du budget primitif complémentaire « Les Coquelicots II » de l'exercice 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
60	Achats et variation des stocks	150 000	70	Produits des services	292 800
71	Production stockée (ou déstockage)	292 800	71	Production stockée (ou déstockage)	150 000
	TOTAL	442 800		TOTAL	442 800

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
001	Solde d'exécution de biens	142 800	35	Stocks de produits	292 800
33	En-cours de productions de biens	150 000			
	TOTAL	292 800		TOTAL	292 800

POINT 11

Budget primitif complémentaire 2012 – Lotissement « Les Vallons II »

Après présentation du budget primitif complémentaire « Les Vallons II »

de l'exercice 2012, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget Primitif équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
60	Achats et variation des stocks	246 870	70	Produits des services	246 870
042	Opérations d'ordre entre sections	246 870	042	Opérations d'ordre entre sections	246 870
	TOTAL	493 740		TOTAL	493 740

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		BP 2012	Chapitres		BP 2012
040	Opérations d'ordre entre sections	246 870	040	Opérations d'ordre entre sections	246 870
	TOTAL	246 870		TOTAL	246 870

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE

POINT 12

Convention Centre aéré

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le maire à signer une convention de partenariat avec les communes de la CCAM qui organise des centres aérés. La commune participera à hauteur de 2 € par jour.

POINT 13

Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Le conseil municipal déplore, à l'unanimité, la fermeture de la permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à la mairie de METZERVISSE, les lundis et mercredis de 09 heures à 12h00.

Cette décision pénalise lourdement les personnes qui fréquentaient cette permanence.

Les élus rejettent l'argument du manque de fréquentation du public. Durant l'année 2011, seules 2 permanences ont été assurées sur la commune. Les nombreux coups de fil reçus en mairie témoignent d'un besoin réel et cette réorganisation ne va pas dans le sens du service public. Elle s'éloigne également des critères de réduction des déplacements préconisés dans le cadre du Développement Durable.

Conjuguée à la fermeture de la permanence de GUENANGE, elle prive tout un canton d'un service apprécié.

POINT 14

Tarifs pub Panneau d'information.

Le panneau numérique installé en face de l'église devrait être opérationnel début mars.

Destiné à la diffusion des informations officielles et des messages associatifs, il pourra également servir de support publicitaire aux entreprises et aux commerçants.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de cette prestation, pour une parution en continu durant les 24 heures quotidiennes :

	1 semaine	2 semaines	3 semaines
Entreprises et commerces locaux	25 €	40 €	50 €
Entreprises et commerces extérieurs	35 €	50 €	60 €

Le maire est chargé de la mise en œuvre de cette délibération.

POINT 15

Façonnage de bois de chauffage.

La municipalité propose du bois de chauffage à façonner par les particuliers.

Vu les risques inhérents à ce type d'activité,

Vu la possibilité de voir de jeunes habitants se lancer dans une opération inhabituelle, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de confier à l'ONF la mise en place d'une formation destinée aux usagers, néophytes ou confirmés.

Cette formation pratique, d'une durée de 3 heures, sera basée sur le volontariat et sera assurée le samedi 17 mars 2012.

Une participation de 15 € sera demandée aux particuliers.

Les personnes non intéressées signeront une décharge à la commune.